

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2018

SECRET DES AFFAIRES - (N° 675)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL38

présenté par
M. Peu et Mme Bello

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 40, substituer au mot :

« engage »,

les mots :

« peut engager ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.